

# SUR REILHAC

## INFORMONS NOUS



N°8

1996

## Sommaire

---

<i>La lettre du Maire</i>	P1
<i>Administration de la commune</i>	P2
<i>Fonctionnement des services, état civil</i>	P3
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	P4-5
<i>Utilisation de la Salle Polyvalente</i>	P6
<i>Au fil des réunions</i>	P7
<i>Budget</i>	P8-10
<i>Travaux</i>	P11-12
<i>Urbanisme</i>	P13
<i>Vie à l'école</i>	P14-17
<i>Reilhac d'hier et d'aujourd'hui</i>	P18-19
<i>District</i>	P20
<i>Associations</i>	P21-27

## TRAVAUX PUBLICS TERRASSEMENTS-LOCATION

# Gérard BARBET

Zone Artisanale

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.63.03

SIRET 327 481 008 00016 APE 5510

## LE CREDIT AGRICOLE PRESENT DANS LE DEPARTEMENT

### A JUSSAC :

- Une agence permanente ;
- Un distributeur de billets disponible 24 h/24, 7 J/7 ;
- Cinq collaborateurs au service de la clientèle.



*l'esprit Cantal*



S.A.R.L.

# CARCY

15250 REILHAC

Tél. : 04 71 47 21 57

Fax : 04 71 47 29 01

# LA LETTRE DU MAIRE

1996 aura été un bon cru pour REILHAC.

Après l'achat par la C.A.D.A.C du local SOCOBIS, nous avons été très heureux de voir l'ouverture de l'épicerie à l'initiative de Madame Cathy TIRAVY. Nous lui souhaitons, dans l'intérêt de tous, une réussite pleine et entière.

Avec ses quinze employés, la C.A.D.A.C. devient la plus grosse entreprise de Reilhac, ce qui améliorera le budget communal par une taxe professionnelle conséquente.

Saluons aussi la reprise du café et sa modernisation très réussie par Sylvie GAMEL qui succède avec bonheur à sa mère "Mado" ISOULET à laquelle nous souhaitons une longue et agréable retraite bien méritée.

La réfection dans d'excellentes conditions du RD 453 que nous pouvons tous apprécier est le fruit d'une parfaite collaboration entre plusieurs partenaires : la commune, le Conseil Général, le District, l'Etat, E.D.F. et France Télécom.

Avec la création de trottoirs et l'amélioration de l'éclairage public, REILHAC est doté d'une entrée agréable et sécurisante.

Toujours dans un souci de préserver notre patrimoine et de maintenir un élément naturel qui souligne la beauté de REILHAC, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir le bois du "Calvaire" appartenant à Madame BROUSSEAU-MARGOTTON.

Pour ce qui est de l'avenir, en collaboration avec le Conseiller Général Jacques MARKARIAN avec l'appui de tous les maires du Canton, nous poursuivons notre avant-projet d'une maison permettant d'accueillir les personnes âgées très dépendantes. Cette structure s'intégrera dans un plan d'ensemble, à l'échelle du Bassin d'AURILLAC. Nous savons que les besoins sont importants, c'est pourquoi nous avons été les promoteurs d'une coordination des projets. Après débat, il nous semble nécessaire de créer à REILHAC un établissement légèrement différent car plus médicalisé que les maisons de retraite habituelles. Les autorisations et les crédits pour ce type de projet étant très longs à obtenir, nous allons faire le maximum pour pouvoir réaliser cet établissement dès 1999. D'ici là, les besoins les plus urgents seront réglés par l'ouverture de la Maison SAINT-JOSEPH à

AURILLAC et par les projets d'ARPAJON et YTRAC avec lesquels nous travaillons.

Notre politique de logements locatifs sera reconduite en 1997 avec la construction de quatre autres pavillons ce qui portera à quatorze le nombre de logements sociaux à REILHAC.

Les travaux indispensables d'extension du cimetière seront poursuivis.

Une demande de subvention pour la réfection de la route de Reilhaguet a été faite auprès des services de l'Etat.

Tous ces investissements seront réalisés avec le souci d'équilibre budgétaire et d'une fiscalité locale très mesurée.

En ce qui concerne le District, 1997 sera marquée par l'ouverture, dès le 1<sup>er</sup> Mai, des Points Verts. Ces mini-déchetteries seront un pas en avant très important pour améliorer notre environnement et maintenir la qualité de notre cadre de vie. Je sais que nous pouvons compter sans réserve sur le sens civique et le comportement exemplaires des Reilhacois. Vous serez, j'en suis sûr, très motivé pour nous aider à mettre en place ce tri sélectif que nous impose la loi.

Je ne terminerai pas mon propos sans remercier tous ceux qui participent à la vie quotidienne de REILHAC, qu'ils soient employés ou responsables d'Association. Nous apprécions leur aide, leur dévouement pour la satisfaction profonde de nos administrés.

Merci également aux différents services de l'Etat pour leur accueil, leur écoute, leurs compétences et leurs conseils qui nous permettent de mener à bien nos projets dans les meilleures conditions possibles.

Au nom du Conseil Municipal, j'adresse la bienvenue aux nouveaux habitants et les meilleurs vœux à tous.



Jean-Pierre PICARD

# L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNE



## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Maire** : Jean-Pierre PICARD  
**1er Adjoint** : Louis FAUGERE  
**2e Adjoint** : Maurice LABERTRANDIE  
**3e Adjoint** : André FREYSSINIER  
**4e Adjoint** : Christian VIDAL

### Conseillers Municipaux :

Viviane FONTANILLE, Francis VERNET,  
Jean-Pierre SERONIE, Jean-Claude LACOSTE,  
Simon BOULDOYRE, Pascal GAMEL,  
Bernard LAVEISSIERE, Jeanine DEMAZIERE,  
Ginette APCHIN, Annie VIGNERON.

## COMMISSIONS

### - Commission : Travaux, Equipement, Voirie

L. FAUGERE, J. DEMAZIERE, F. VERNET, P. GAMEL,  
J.P. SERONIE, S. BOULDOYRE

### - Commission : Urbanisme, P.O.S., Environnement

M. LABERTRANDIE, S. BOULDOYRE, J. DEMAZIERE,  
J.C. LACOSTE, J.P. SERONIE, F. VERNET

### - Commission : Finances et Communications

A. FREYSSINIER, G. APCHIN, J.C. LACOSTE,  
B. LAVEISSIERE, J.P. SERONIE, A. VIGNERON,  
F. VERNET

### - Commission : Affaires Scolaires

G. APCHIN, S. BOULDOYRE, B. LAVEISSIERE,  
C. VIDAL, A. VIGNERON

### - Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Ecole

C. VIDAL, V. FONTANILLE, P. GAMEL,  
B. LAVEISSIERE, A. VIGNERON

### - Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale

Président : Jean-Pierre PICARD  
Jeanine DEMAZIERE, Ginette APCHIN, Viviane FONTANILLE, Maurice LABERTRANDIE, Yvonne ALRIC, Marie-Louise COSTES, Juliette LAPOUBLE, Catherine WALTER.

## DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### - Syndicat Intercommunal d'Electrification CASTY :

Louis FAUGERE, Simon BOULDOYRE

### - S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre :

Louis FAUGERE, Pascal GAMEL

### - Syndicat Touristique du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE, André FREYSSINIER

Le Maire et les Adjointes sont membres de droit de toutes les Commissions.

## EMPLOYES COMMUNAUX

### - Secrétaire de Mairie :

Josette GUBERT

### - Employé de service :

Roger MAS

### - Le personnel de service :

Renée SALLES, Agent de service Ecole Maternelle  
Josette PLANCHON, Agent d'entretien  
Claudine LAJARRIGE, Agent d'entretien

# FONCTIONNEMENT DES SERVICES

## ETAT CIVIL

### HORAIRES

- **Horaires scolaires :**  
De 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30  
(Vendredi 15 h 30)
- **Secrétariat de Mairie :**  
Tous les jours de 8 h 30 à 11 h 30, sauf le lundi
- **Bibliothèque :**
  - Lundi de 14 h à 16 h
  - Mardi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h
  - Mercredi de 14 h à 16 h
  - Jeudi de 9 h à 12 h
  - Vendredi de 13 h 30 à 15 h 30
  - Samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

### TARIFS MUNICIPAUX

- **Transports scolaires :**  
Primaire / par an .....367,00 F
- **Garderie :**  
de 7 h 30 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 19 h - L'heure ...7,50 F
- **Cantine :**  
Ticket à la semaine .....46,40 F  
Ticket occasionnel ..... 14,80 F
- **Redevance pour enlèvement des ordures ménagères :**  
Par foyer .....528,00 F
- **Concession**  
Le m<sup>2</sup> .....250,00 F

### TRANSPORTS

#### REILHAC / NAUCELLES / AURILLAC

REILHAC	7.20	-			13.20
Cité des Landes	7.21	-			13.21
Embranch. D 922	7.23	-			13.23
NAUCELLES	7.25	7.20			13.25
Lardennes	7.26	7.21			13.26
Cité d'Encanjac	7.27	7.22			13.27
Quatre Chemins	7.30	7.25			13.30
AURILLAC					
Saint-Joseph	7.37	7.32			13.37
Dorinière	7.39	7.34			13.39
Place de la Paix	7.40	7.35			13.40
Square	7.45	7.40			13.43
Place St-Etienne	7.48	7.43			-
LEP	7.52	7.47			-

#### AURILLAC / NAUCELLES / REILHAC

AURILLAC							
LEP			-	12.30		17.05	18.05
Place St-Etienne			-	12.33		17.08	18.08
SQUARE				12.15	12.37	17.32	18.12
Place de la Paix				12.17	12.40	17.15	18.15
Dorinière				12.18	12.42	17.17	18.17
St-Joseph				12.20	12.44	17.19	18.19
Quatre-Chemins				12.27	12.51	17.26	18.26
Cité d'Encanjac				12.28	12.53	17.28	18.28
Lardennes				12.29	12.54	17.29	18.29
NAUCELLES				12.30	12.55	17.30	18.30
Embranch. D 922				12.33	12.58	17.33	18.33
Cité des Landes				12.34	12.59	17.34	18.34
REILHAC				12.35	13.00	17.35	18.35

### TARIF 1997

#### BILLETS :

- Billet unitaire (blanc) .....6,20 F
- Carnet de 10 billets (bleus)..... 45,00 F
- Carnet de 10 billets (roses) .....36,00 F
- Billet collectif (minimum 10 personnes) .....4,00 F

#### ABONNEMENT :

- Mensuel ordinaire (orange) .....142,00 F
- Mensuel étudiant (vert) .....113,00 F
- Mensuel réduction (rose)..... 93,00 F

**Circule tous les jours sauf dimanche et jours fériés.**

Pour acheter votre titre de transport :

M. ISOULET, Café-Tabac à Reilhac  
M. COUDERT, Café-Journaux à Naucelles  
ACCUEIL STABUS, Place du Square à Aurillac  
(04.71.48.53.00)

### ETAT CIVIL 1996

#### NAISSANCES :

- AUSSOLEIL Tom, le 28 mars
- MALBOS Jimmy, le 02 mai
- MARTY Nicolas, le 17 mai
- BRUEL Tim, le 15 juin
- RISPAL Mathilde, le 30 octobre

#### MARIAGES :

- DEGOUL Daniel et OLS Nathalie, le 02 mars
- MATHAMEL Franck et SIMON Cécile, le 22 juin
- APCHIN Robert et BUISSIERE Lucette, le 29 juin
- CAIANO Dominique et GIL Marie-Pierre, le 17 août
- REY Christian et LEYMARIE Marie-Agnès, le 07 septembre

#### DÉCÈS :

- BOUQUIER Raymonde épouse LHERITIER, le 26 janvier
- VERGNE Jean, le 02 mai
- LABOUREIX Jean, le 29 juin
- LAJARRIGE Gérard, le 26 septembre
- FOUR André, le 15 octobre

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Comme chaque année, le Conseil Municipal s'est efforcé d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale des moyens de fonctionnement qui permettent d'apporter des aides à ceux qui sont en difficultés.

Son but est aussi d'informer, et de donner son avis sur les dossiers d'aide sociale.

## ***En 1996, ils ont concerné :***

- Aides Médicales Gratuites
- Cartes d'invalidité
- Demande d'allocation compensatrice pour tierce personne
- Subventions pour voyages scolaires.

Pour les personnes âgées de plus de 70 ans, 57 colis ont été distribués. Quant à celles âgées de 63 ans et plus, elles étaient conviées à un repas le 2 Mars 1996.

80 participants "bon pied, bon œil" ont répondu présents à ce repas, préparé par les membres du C.C.A.S. et des bénévoles.

Pour la fête des mères, les mamans n'ont pas été oubliées et ont reçu la traditionnelle rose.

Merci à l'ensemble des bénévoles qui œuvrent afin que le C.C.A.S. puisse remplir son rôle à caractère social.

***Jeanine Demazière***



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

## Petit memento à l'usage des administrés et personnes âgées

### 1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

#### - Carte Nationale d'identité

- Première demande : extrait d'acte de naissance - extrait d'acte de mariage le cas échéant - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - timbre fiscal 150 F - imprimé de demande à votre disposition au secrétariat.

### 2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m<sup>2</sup> : obligation de déposer un permis de construire.

Pour toute construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>, pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimé à disposition au secrétariat.

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

### 3 - Elections

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 décembre pour l'année suivante. Se munir d'une pièce d'identité.

### 4 - Adresses utiles

- ANPE - 3, rue Jean-de-Bonnefon - Aurillac - 04 71 48 36 43

- ASSEDIC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 48 54 07

- CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00

- CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00

- UDAF - Information des familles

- Rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 42 42

- ACART - Association Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile 4, av. du 4 septembre - Aurillac - 04 71 48 76 34

- ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

- ADAVEMIC - Aide à domicile Pers. Agées et Malades...

- 60, av. Aristide Briand, rés. Aurore - AURILLAC - 04 71 48 42 46

- Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle pour les Jeunes Rue du Frère Amance - Aurillac - 04 71 64 36 55

- SID - Service de Soins à Domicile

- 1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07

- P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie

- 1, rue de l'Olmet - Aurillac - 04 71 64 09 14

## Comment permettre le maintien à domicile des personnes âgées ?

— **L'aide ménagère** a pour but d'apporter une aide à la vie quotidienne au domicile des personnes âgées handicapées.

a) - Si les ressources annuelles du demandeur sont inférieures ou égales à :

- 41 692 F (pour une personne seule)

- 73 028 F (pour un couple)

• Demande à présenter à la mairie : 30 h par mois maxi. pour une personne seule, et 45 h par mois maxi. pour un couple.

b) - Si les ressources annuelles du demandeur sont supérieures ou égales au plafond indiqué ci-dessus.

• La demande est à présenter au responsable de la Caisse de Retraite compétente, c'est-à-dire la Caisse ayant validé le plus grand nombre de trimestres.

### — Les services d'assistance

L'Association d'Aide aux Vieillards et Malades Isolés du Cantal (ADAVEMIC)

Résidence Aurore - Bâtiment C3 - Avenue Aristide Briand Aurillac - Tél. : 04 71 48 42 46

et l'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

9, rue de la Gare - Aurillac - Tél. : 04 71 48 66 40  
Proposent :

- des services ménagers (cuisine, ménage, repassage, vitres, lavage du petit linge),

- des services de garde de jour et de nuit (7 jours sur 7).

L'Association Cantalienne d'Aide à la Remise au Travail (ACART)

19, place de l'Hôtel de Ville - Aurillac

Tél. : 04 71 48 22 69

Propose :

- des services de bricolage et de jardinage,

- le portage de repas à domicile.

### — Les services de soins infirmiers à domicile

Cette formule permet entre autre de favoriser un retour à domicile après hospitalisation avec :

- des soins infirmiers et d'hygiène dispensés sur prescription médicale,

- une aide spécifique pour accomplir les actes essentiels de la vie.

La personne à contacter est :

Mme MAYAT - Centre Hospitalier - 50, avenue de la République - Aurillac - Tél. : 04 71 46 56 56

# UTILISATION SALLE POLYVALENTE

## TARIFS DES LOCATIONS DE LA SALLE POLYVALENTE DE REILHAC

### LOCATION DES SALLES SANS L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Réunions, AG, Congrès etc	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Activités socio-culturelles (théâtre, danse, cinéma, musique...)	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Expositions diverses	<b>Gratuit</b>	<b>500 F</b>
- Quines, concours divers	<b>250 F</b>	<b>500 F</b>
- Bal	<b>500 F</b>	<b>Non admis</b>
- Activités sportives (Judo, Gym, Ping-Pong)	<b>Gratuit</b>	<b>50 F/heure</b>

### LOCATION DES SALLES AVEC L'USAGE DE LA CUISINE

ASSOCIATIONS	Communales	Extérieures
- Repas	<b>400 F</b>	<b>1 000 F *</b>
- Réveillon	<b>1 000 F</b>	<b>Non admis</b>
- Arbre de Noël	<b>Gratuit</b>	<b>1 200 F</b>

PARTICULIERS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	<b>500 F</b>
- Repas familial, mariage ...	<b>1 000 F *</b>

COMMERÇANTS DE LA COMMUNE	
- Apéritif	<b>750 F</b>
- Repas, mariage ...	<b>1 500 F *</b>

\* Pour les prix accompagnés d'un \*, il sera perçu un supplément de 3 F/ personne pour la vaisselle

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

### Saison 1996, 1997 (avec réservation de la salle polyvalente).

#### Vendredi 21 Février 1997

- CONCOURS DE BELOTE du Football C.R.

#### Dimanche 2 Mars 1997

- REPAS DES AINES par le CCAS

#### Jeudi 6 Mars 1997

- GOUTER du Club des aînés

#### Samedi 8 Mars 1997

- CONCOURS DE BELOTE du Comité des fêtes

#### Samedi 15 Mars 1997

- SOIRÉE "CREPES" de l'APE

#### Samedi 12 Avril 1997

- TOMBOLA - REPAS du Football C.R.

#### Samedi 3 Mai 1997

- Réservé à L'APE (Activité à définir)

#### Jeudi 15 mai 1997

- GOUTER du Club des aînés

#### Samedi 14 et Dimanche 15 Mai 1997

- FETE DE L'ECOLE

#### Samedi 21 Juin 1997

- FETE DE LA SAINT-JEAN Comité des fêtes

#### Dimanche 5 Juillet 1997

- Fête au château de Broussette. Idée à mûrir par les associations intéressées et la municipalité. Décision début 1997. En cas de non réalisation de cette manifestation la Société de chasse envisagerait de préparer la fête du pain à Reilhaguet.

#### Samedi 2 et Dimanche 3 Août 1997

- Fête de Reilhac Comité des fêtes



# AU FIL DES REUNIONS

## SEANCE DU 30 JANVIER 1996

- Monsieur le Maire présente le dossier d'Avant Projet Sommaire établi par la DDE concernant l'aménagement des trottoirs dans la traverse du bourg le long de la RD 453. Le Conseil Municipal approuve ce dossier et fixe le financement de la façon suivante : subventions, emprunt et autofinancement et demande à Madame le Préfet d'inscrire ces travaux sur le programme DGE 2ème Part 1996.
- Le Conseil Municipal approuve une modification du P.O.S., décision résultant d'une enquête publique prévue par la réglementation.
- Monsieur le Maire expose que quatre pavillons locatifs sont prévus sur le Lotissement des Violettes 2 avec la collaboration de l'Office Départemental d'H.L.M.
- Il évoque la suppression de la franchise postale pour les collectivités locales.

## SEANCE DU 26 MARS 1996

- Vote du budget primitif 1996.  
Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 4 551 399 F se décomposant comme suit :
  - Section de fonctionnement : 2 907 284 F
  - Section d'investissement : 1 644 115 FLe budget est voté à l'unanimité.
- Monsieur le Maire expose la demande de Monsieur DUFFAYET Gérard et Mademoiselle TIRAVY Catherine qui désirent acheter le terrain contigu à l'enclos et au local commercial dont ils sont acquéreurs.
- Le Conseil Municipal fixe la redevance pour enlèvement des ordures ménagères à 528 F.
- Monsieur le Maire informe que le Comité Syndical de la Vallée de l'Authre (S.I.V.M.) propose une nouvelle organisation afin d'améliorer le service de ramassage d'ordures ménagères et d'uniformiser la redevance qui devrait être perçue directement par le S.I.V.M. à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 1997.
- Après délibération, le Conseil Municipal prend position en faveur des Anciens Combattants en Afrique du Nord.

## SEANCE DU 26 JUIN 1996

- Le Conseil Municipal se réunit en présence de Monsieur BEAUFORT, Percepteur, afin d'exami-

ner le Compte Administratif 1995. La section de fonctionnement avec 3 101 214 F de dépenses et 3 134 644 F de recettes fait apparaître un excédent de clôture de 33 430 F. Au chapitre des investissements, les travaux programmés étaient de 1 213 373 F. Il a été réalisé 933 700 F, la différence soit 279 670 F a fait l'objet d'un report de travaux envisagés en 1996. L'analyse du Compte Administratif est considérée satisfaisante et votée à l'unanimité.

- Bâtiment SOCOBIS : à compter de fin mai, la S.C.I. FERRET ne souhaite pas continuer le crédit-bail, la commune reprend donc possession des bâtiments qui restent destinés à toute autre entreprise ou à la vente.

- Monsieur le Maire fait un compte-rendu des travaux effectués à ce jour concernant principalement les routes de Capelle à Brousse et de Reilhaguet.

- A l'automne 96, débiteront les travaux concernant l'aménagement des trottoirs dans la traverse du bourg le long de la RD 453.

- Suite au refus d'une commune adhérente au S.I.V.M. de la Vallée de l'Authre, la décision précédente (26 mars) relative à la prise en charge par le syndicat de recouvrement de la redevance des ordures ménagères a été annulée.

- Un courrier de Monseigneur SEJOURNE nous informe de la venue d'un nouveau prêtre à compter du 1er septembre 1996. Il s'agit de Monsieur l'Abbé Michel VERMANDE qui assurera l'administration des paroisses de Laroquevieille, Marmanhac, Naucelles, Jussac et Reilhac.

## SEANCE DU 16 JUILLET 1996

- Le Conseil Municipal accepte de vendre le local SOCOBIS à l'entreprise CADAC au prix de 530 000 Francs.

- Après avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable concernant l'acquisition d'un bois, appartenant à madame BROUSSEAU-MARGOTTON, qui enrichirait le patrimoine de la commune, et décide de demander une estimation auprès du service des Domaines.

## SEANCE DU 29 OCTOBRE 1996

- Le Conseil Municipal s'est réuni en présence de Monsieur BEAUFORT afin d'examiner le budget Supplémentaire 1996.

Après avoir repris les excédents de fonctionnement et les restes à réaliser à la section d'investissement de 1995, le budget supplémentaire

s'équilibre en recettes et dépenses à :

- en section de fonctionnement : 41 101,02 F
  - en section d'investissement : 48 524,42 F
- Le budget est voté à l'unanimité.

- Le Conseil Municipal approuve le projet de Convention proposé par la Direction Générale des Impôts pour la numérisation, selon les normes D.G.I., des plans cadastraux des communes du District.

- Monsieur MARKARIAN, Conseiller Général du Canton, invité à la réunion, fait le point sur le projet concernant la construction d'une maison de retraite, qui serait gérée par l'Association "Les Cités Cantaliennes de l'Automne" et sa construction serait assurée par l'Office Départemental d'H.L.M.

- Le Conseil Municipal, pour poursuivre sa politique de construction à loyer modéré, décide pour 1997 de mettre des terrains à disposition de l'Office Départemental d'H.L.M., pour réaliser, sur le lotissement des Violettes, quelques pavillons à usage locatif.

- Le Conseil Municipal décide d'adhérer au régime d'assurance chômage pour ses agents non-titulaires, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 1996.

- Des travaux d'éclairage public seront effectués le long de la RD 453 ainsi qu'à Reilhaguet, Capelle et Brousse.

- Suite à la vente de l'atelier-relai SOCOBIS, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre contact avec la Caisse d'Epargne pour rembourser le Capital restant dû sur l'emprunt de 713 000 F.

## SEANCE DU 17 DECEMBRE 1996

- Le Conseil municipal décide de demander à la Préfecture l'inscription des travaux concernant la voie communale de Reilhaguet sur le programme DGE 2<sup>e</sup> part 1997.

- Le Plan d'Occupation des Sols tel qu'il a été approuvé le 22 janvier 1988 ne correspond plus aux exigences de la commune, le Conseil Municipal décide une révision.

- Enfin, le rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'Eau et de l'Assainissement établi par les services du District est approuvé par le Conseil Municipal.

Ginette APCHIN

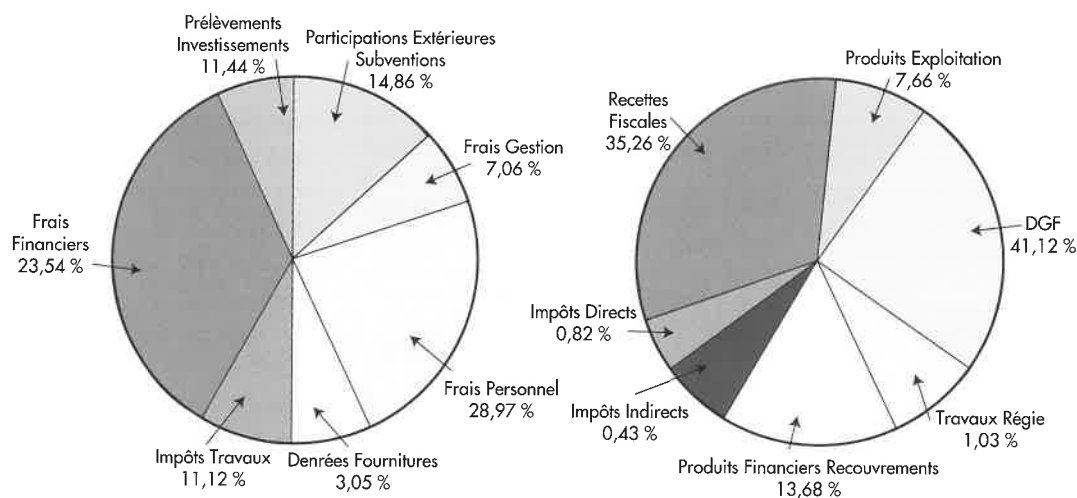
Le Budget Primitif de 1996 a été voté à l'unanimité par le Conseil Municipal le 26 mars 1996, sous la présidence de Jean-Pierre PICARD, Maire et en présence de Monsieur BEAUFORT, Percepteur.

Il s'équilibre en fonctionnement à la somme de 2 907 284 F et se trouve en légère diminution par rapport à celui de 1995, ceci étant principalement dû au souci d'améliorer encore la gestion en réduisant les dépenses sans porter atteinte aux services attendus des habitants de la commune.

En ce qui concerne les taux d'impositions, le Conseil Municipal s'est efforcé de n'appliquer qu'une augmentation de 3 % en favorisant la taxe professionnelle qui ne subit qu'une augmentation de 2 % ceci afin de ne pas pénaliser les entreprises et contribuer ainsi au maintien de l'emploi sur notre commune.

L'application de ces divers critères a permis de dégager un prélèvement sur le fonctionnement de 332 488 F représentant 11,44 % du budget. Cette somme est affectée aux investissements.

DEPENSES	2.907.284	%	RECETTES	2.907.284	%
Frais Personnel	842.000	28,97	Impôts Indirects	12.866	0,43
Denrées Fournitures	88.500	3,05	Impôts Directs	23.564	0,82
Impôts - Travaux Services	323.184	11,12	Produits de l'Exploitation	223.000	7,66
Participations - Contingent Subventions	431.772	14,86	Recettes Fiscales	1.024.899	35,26
Frais de Gestion Générale	205.250	7,06	Produits Financiers Recouvrements	397.705	13,68
Frais Financiers	684.090	23,54	Dotation Globale de Fonctionnement	1.195.250	41,12
Prélèvements pour Investissements	332.488	11,44	Travaux Régie	30.000	1,03



Pour la commune, les recettes fiscales qui représentent 35,26 % du budget avec la DGF 41.12 % sont les deux principales recettes.

Dans les recouvrements (13,68 %), on note le reversement des salaires C.E.S. pour 180 000 F et la subvention du District pour un montant de 120 000 F.

Par contre, les frais financiers sont en légère diminution 718 700 F en 1995 pour 684 090 F en 1996.

Pour les recettes fiscales propres à la commune, elles s'élèvent à 751 178 F pour 1996 contre 737 250 en 1995, ce qui correspond aux augmentations des taux de 3 %.

Il faut savoir que dans le chapitre "Participations et contingent" la commune verse pour l'aide sociale 166 000 F.

	1993	1994	1995	1996	Produits 1996
Taxe d'habitation	10,13	10,34	10,55	10,87	296.751 F
Foncier bâti	14,00	14,28	14,57	15,01	265.677 F
Foncier non bâti	58,14	59,30	60,48	62,30	109.025 F
Taxe professionnelle	10,60	10,81	11,02	11,24	79.723 F
<b>TOTAL</b>					<b>751.178 F</b>

A ces taux, s'ajoutent ceux du District stables par rapport à 1995.

2,74 % pour la Taxe d'Habitation - 3,70 % pour le Foncier bâti - 11,80 % pour le Foncier non-bâti et 2,33 % pour la Taxe d'Habitation.

En contrepartie, le District prend à sa charge le financement des travaux de canalisations, l'eau, l'assainissement. C'est ainsi par exemple que tous les travaux d'assainissements et conduites ont été pris en charge par le District pour la RD 453.

Chacun s'apercevra que sur les feuilles d'imposition s'ajoutent les actualisations forfaitaires des bases fixées par la loi des finances et les impositions du Département et de la Région dont la maîtrise échappe à la commune.

## INVESTISSEMENTS

Les investissements sont en hausse par rapport à 1995.

En 1996, la réalisation du RD 453 de la croix de Lestoubeyre à la route nationale s'élève à 890 000 F. Une participation du Conseil Général et du District a permis de mener à bien ces travaux et de prévoir un maximum de sécurité pour les habitants avec des trottoirs et par l'élargissement de la chaussée, une meilleure amélioration de la circulation.

DEPENSES	1.644.115 F	RECETTES	1.644.115 F
Remboursement emprunt.....	572.115 F	Prélèvement sur fonctionnement.....	332.488 F
Matériel.....	6.000 F	Fonds de compensation TVA.....	278.000 F
Véhicule.....	60.000 F	Taxe Locale d'Equipement.....	18.198 F
Voierie.....	890.000 F	Vente de terrains.....	210.000 F
Cimetière.....	116.000 F	Créances.....	40.429 F
		Dotation Globale d'Equipement.....	110.000 F
		Emprunts.....	655.000 F

L'apport de la vente du bâtiment SOCOBIS à l'entreprise CADAC permet le remboursement de l'emprunt contracté par la commune pour l'achat de ce bâtiment en 1990. L'achat d'un véhicule devenu indispensable a été réalisé pour un montant de 60 000 F, on peut également rajouter l'agrandissement du cimetière pour une somme de 116 000 F.

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Ce budget voté à l'unanimité le 29 octobre 1996 a permis d'apporter les ajustements aux prévisions faites lors du budget primitif.

Après avoir repris les excédents de fonctionnement et les restes à réaliser à la section d'investissement de 1995, le budget supplémentaire s'équilibre en recettes et dépenses à

- Fonctionnement : 41 101 F
- Investissement : 48 524 F

Les recettes nouvelles en fonctionnement reprennent l'excédent du compte administratif 33 430 F.

En investissement, les principaux programmes revus sont : achat du bois, containers, travaux lotissement, éclairage public.

Ce budget calculé au plus juste ne soulevait aucune remarque particulière.

En ce qui concerne l'achat du bois appartenant à Madame BROUSSEAU-MARGOTTON mis en vente, le Conseil Municipal a jugé utile d'en faire l'acquisition pour préserver l'environnement de la commune.

## ORDURES MENAGERES

La taxe de ramassage passe de 480 F à 528 F.

Cette augmentation n'a pas permis d'équilibrer ce budget.

	1993	1994	1995	1996
<b>Ramassage</b>	430,00 F	450,00 F	480,00 F	520,00 F
<b>Recettes</b>	135 450,00 F	140 000,00 F	156 480,00 F	174 256,00 F
<b>Dépenses (SIVM)</b>	128 149,00 F	139 743,00 F	160 280,00 F	175 770,00 F
<b>Résultats</b>	7 301,00 F	257,00 F	- 3 800,00 F	- 1 514,00 F

En ce qui concerne l'eau et l'assainissement, seul le District est compétent.

Le Conseil Municipal, comme les années précédentes s'est efforcé lors de la mise en place de ce budget de se donner les moyens de poursuivre son action pour améliorer encore les conditions de vie des habitants de Reilhac, tout en appliquant une fiscalité modérée, et en réduisant les dépenses de fonctionnement.

Le Conseil Municipal remercie Monsieur BEAUFORT, percepteur qui a participé à l'élaboration de ce budget et à son suivi tout au long de l'année.

*L'Adjoint aux Finances  
André Freyssinier.*

# TRAVAUX



L'année 1996 a été marquée par d'importants travaux d'aménagement de trottoirs dans la traverse du Bourg le long du RD 453 entre le carrefour de Lagarde et celui de Lestoubeyre.

Le dossier technique établi par les services de la Direction Départementale de l'Équipement, approuvé par le Conseil Municipal nous a permis d'obtenir une subvention de l'État.

La commission d'appel d'offres a choisi l'entreprise Cochery Bourdin Chaussé pour la réalisation de ces travaux.

Ces travaux, réalisés en parfaite coordination, impliquaient la commune, le Département, le District, EDF, France-Télécom et le syndicat d'électrification Casty. À savoir que la chaussée appartient au Département qui finance 50 % des bordures trottoirs et le revêtement tricouches sur la chaussée, le restant (50 % des bordures trottoirs et la différence entre le tricouches et l'enrobé ainsi que les enrobés sur les trottoirs) étant financés par la commune.

Le District du Bassin d'Aurillac prend à sa charge la construction d'un réseau séparatif qui récupère toutes les eaux de la voirie et le raccordement de certaines maisons en réseau. Le collecteur évite les eaux parasites, ainsi, les stations d'épuration fonction-

nent nettement mieux. La construction du réseau séparatif fait apparaître le mauvais état du collecteur d'égout. Le District décide son remplacement avant la réfection de la voirie. De plus, en 1993, le District a procédé au remplacement de la conduite d'eau potable ainsi tous les réseaux du District sont neufs.

De plus, quelques interventions ponctuelles ont été réalisées : le déplacement d'un support béton EDF, France Télécom a bien voulu enfouir, en quelques points, leurs réseaux.

Notons que l'accord amiable intervenu avec certains riverains, nous ont permis de calibrer la chaussée à 5 m de large, après arrachement de haie, avec continuité de trottoir maintenu à 1,20 m de large afin de privilégier la sécurité de la circulation piétonne.

Dès les travaux de voirie terminés, l'éclairage public a été changé par un plus moderne et performant, le renforcement porte sur six lampes supplémentaires et passe de 11 à 17, le Syndicat d'Électrification Casty a choisi l'entreprise Lavigne pour réaliser cette modification.

Cette voirie ainsi réalisée offre à présent une chaussée confortable avec trottoir et un éclairage valorisant et sécurisant.



## **ECLAIRAGE PUBLIC**

En plus de la modification d'éclairage de la Route Départementale 453, la commune a fait réaliser quelques renforcements, modifications et installations sur l'ensemble de la commune.

Renforcement à Reilhaguet et Capelle.

Modifications et installations au rond point de Brousse dépourvu d'éclairage malgré le nombre croissant de constructions - travaux réalisés en souterrain.

Pose de deux candélabres.

Toutes interventions, installations, réparations sont à signaler à la Mairie.

## **ACQUISITION D'UN NOUVEAU VÉHICULE**

L'ancien véhicule acheté d'occasion par la commune donnait quelques signes de faiblesse.

Pour pouvoir le présenter au contrôle technique de sécurité, d'importantes réparations trop onéreuses a conduit le Conseil Municipal à la réforme du véhicule et a décidé son remplacement.

Le Conseil Municipal renouvelle sa confiance à la marque Citroën. Un véhicule neuf a été acheté, type C15, essence. Nous avons bénéficié de tous les avantages de financement et de reprise.

## **CIMETIERE**

Le manque de concessions disponibles restant dans le cimetière oblige le Conseil Municipal à prendre une délibération pour remédier au problème et autorise Monsieur le Maire à faire établir trois devis. Les travaux d'agrandissement ont été confiés à l'entreprise Barbet. Les travaux consistaient dans un premier temps, au décapage et stockage de la terre végétale sur la totalité de l'agrandissement et par la suite au défonçage des emplacements des concessions sur une profondeur de 2 m avec pose de drains.

Les gros travaux sont terminés.

Reste la terre végétale à remettre en place sur les concessions ; les allées à réaliser en sable de même style que le cimetière actuel.

## **VOIRIES**

Sur l'ensemble des voies communales, des travaux de remise en état ont été réalisés.

Voie communale de Brousse à

Capelle : remise à neuf sur une surface de 4 730 m<sup>2</sup> environ, avec une reprise des arrachements et exécution d'un revêtement bicouche.

Les voies communales de Reilhaguet ont fait l'objet elles aussi de remise en état. Avant les travaux de goudronnage, la création d'un mini-pluvial en PVC diamètre 200 d'une longueur de 40 m environ et pose de grille avaloir nous évitent l'écoulement de l'eau sur la chaussée.

Sur le secteur de Laveissière, une traverse de route par la pose de grille avaloir a été réalisée. Suite à ces travaux, les goudronnages se sont réalisés dans de bonnes conditions.



Route Capelle à Brousse



Route de Onsac

## **AGENTS EMPLOYÉS PAR LA COMMUNE**

Le CENTRE DE GESTION DU PERSONNEL COMMUNAL met à notre disposition un agent. Aidé par des C.E.S., de multiples et divers travaux sont effectués par des agents, tel que : tonte des espaces verts, entretien du cimetière, du terrain de sports, des bâtiments communaux, nettoyage, balayage, curage des fossés.

REILHAC a la réputation d'être une commune propre, pour cela nous tenons à remercier tous ces agents.

**L'adjoint aux travaux  
Louis FAUGÈRE**

# URBANISME

## **Pendant l'année 1996, la commission d'urbanisme a enregistré :**

- 4 permis de construire
- 3 extensions
- 10 demandes de travaux exemptés de permis de construire
- 29 renseignements d'urbanisme
- 1 modification lotissement

## **Lotissement Recoulet**

Après avoir réalisé en grande partie la vente du terrain de Recoulet, ce lotissement dispose d'un dernier lot de 2000 m<sup>2</sup>.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

## **Logements locatifs**

En 1996, la Commune de Reilhac a poursuivi le développement de logements locatifs. En effet, en accord avec l'office H.L.M. du



Cantal qui en assure le financement, après mise à disposition par la commune des terrains nécessaires, quatre nouveaux pavillons ont vu le jour en 1996. C'est donc quatre nouvelles familles qui ont rejoint notre commune et à qui le Conseil Municipal souhaite la bienvenue.

La réception des travaux a eu lieu en présence de Mme DUMERY Directrice, des administrateurs de l'Office, Mr MAROT Architecte, du Conseil Municipal et de l'ensemble des entrepreneurs.

## **Révision du Plan d'Occupation des Sols en 1997**

En réunion du 17 Décembre 1996, Monsieur le Maire expose que le plan d'occupation des sols tel qu'il a été approuvé le 22 janvier 1988 ne correspond plus aux exigences actuelles de l'aménagement de la commune.

Il est nécessaire d'envisager une redéfinition de l'affectation des sols et une réorganisation de l'espace communal afin

notamment de prendre en compte les orientations du schéma directeur du District du Bassin d'Aurillac approuvé le 12 décembre 1995.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal décide de prendre une délibération de principe et de prescrire la révision sur l'ensemble communal du plan d'occupation des sols, conformément aux dispositions de l'article R 123.35 du Code de l'urbanisme.

## ..... **ENVIRONNEMENT**

### **Mise en œuvre de la collecte sélective des déchets :**

Cette action environnementale s'inscrit dans une réflexion globale du développement du territoire districel.

C'est une démarche pour un développement durable et respectueux de l'environnement, atout essentiel de la vie économique du district et du département.

Dès le mois de mai 1997, le DISTRICT du BASSIN d'AURILLAC qui a la compétence en matière des traitements des déchets, organise une collecte sélective des ordures ménagères.

Pour les commune rurales du DISTRICT des containers spéciaux regroupés en "points verts" accueilleront les apports volontaires : verre, papiers, cartons d'emballage, plastiques, acier et aluminium.

Le tri permettra une diminution des quantités de déchets à incinérer et à enfouir.

Pas de changement pour les fermentescibles (ordures ménagères courantes) qui continueront d'être collectés à la fréquence et selon le système actuel.

Une importante communication va être mise en place par le District dans les mois qui suivent.

Volonté, compréhension, respect de l'environnement seront demandés aux Reilhacois pour une réussite de notre tri sélectif.

### **Acquisition d'une partie du bois du calvaire**

Lors de la réunion du 16 juillet 1996, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Mme BROUSSEAU-MARGOTTON met en vente le bois situé sur la parcelle AE n°67 d'une superficie \*ha 17a 45ca.

Le bois qui domine la commune de Reilhac et dont l'intégration dans l'environnement Reilhacois n'est plus à démontrer a attiré l'attention du Conseil Municipal.

Suite à une demande d'estimation auprès du Service des Domaines, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide son achat pour un coût de 35 000 F.

La deuxième partie du bois qui domine les Violettes II appartenant aux Consorts MARTIN-DUSSAULT s'inscrira en zone de protection au P.O.S.

**Ce projet permettra d'assurer l'avenir du bois et de protéger le cadre de verdure de notre bourg.**

*L'adjoint à l'urbanisme, Maurice Labertrandie*



# ●● VIE A L'ÉCOLE ●●

## ÉCOLE PUBLIQUE : Auguste Bancharel

L'année 1996 a été riche en événements à l'école Auguste Bancharel. Denise GARROUSTE est partie à Jussac et a été remplacée par Madame MAXE.

De nombreuses sorties ont agrémenté la vie de l'école

- Visite de l'exposition sur les déchets à Aurillac
- Visite de l'exposition sur le Conte
- Visite de la médiathèque d'Aurillac
- Visite de l'exposition sur la Préhistoire à Laroquebrou.

La classe des grands a participé au Cross-USEP.

Tous les enfants ont pu apprécier l'exposition sur les insectes qui s'est installée pour un après-midi dans les locaux de l'école.

La fête de l'école en juin a permis à chacun de montrer son talent.

Les voyages scolaires ont ravi petits et grands. Les petits se sont rendus au Parc Animalier de Gramat où ils ont pu admirer et parfaire leurs connaissances sur les animaux familiers et sauvages. Les CM sont partis pour deux jours en montagne.

Enfin, l'année s'est terminée avec le passage du Père Noël à qui chacun a promis qu'il avait toujours été sage.

En septembre 1996, l'effectif de l'école était de 72 enfants répartis dans 4 classes.

L'enseignement de l'anglais est toujours assuré par Monsieur VERSANGE.

Les petits ont pu faire de la musique avec Monsieur VALA-DEAU dès le mois d'octobre, les grands attendront le début de l'année 1997.

Des séances d'initiation à l'escrime et au judo dans le cadre du P.L.A.J.S. (Plan Local d'Animation Jeunesse et Sports) ont eu lieu tout au long de l'année.

Des séances au Poney-Club ont permis aux enfants de maternelle de se familiariser avec le "meilleur ami de l'homme".

Ces séances seront reconduites en 1997.

Mme Vernemouze



*Quel accueil à Gramat !*



*La fête de l'école*

### Participation de la commune pour l'école

Le Conseil Municipal, chaque année vote au travers de son budget, une aide appréciable à l'ensemble du groupe scolaire pour offrir aux jeunes Reilhacois une école accueillante et aux enseignants des moyens pour fonctionner et assurer leur mission dans de bonnes conditions de travail.

#### *C'est ainsi que ces aides regroupent :*

- Fournitures scolaires,
- Téléphone, photocopies,
- Cantine et garderie avec salaires et charges,
- Transports scolaires,
- Subventions.

**Ces aides s'élèvent pour 1996 à : 121 700 F.**



# Sortie scolaire au Col de Légal

Les 27 et 28 juin 1996, les élèves de CM1 et CM2 ont effectué un mini-séjour éducatif de fin d'année au Col de Légal. Après une visite guidée du Château d'Anjony par Monsieur CHANAUX (maintenant Reilhacois), ils ont rejoint le Centre d'Hébergement du Col de Légal. Après le pique-nique, une courte sortie de quelques kilomètres à travers les forêts de résineux a servi de mise en jambes pour le lendemain. Entre le goûter et le souper, la fabrication traditionnelle du fromage Cantal leur a été expliquée par Monsieur Jean-Paul AUSSET dans son buron. Le vendredi 28 juin était le "gros morceau" du séjour avec la randonnée du jour en direction du Chavaroché (1 753 m d'altitude). Une quinzaine de kilomètres à travers pâturages à vaches, roches volcaniques et magnifiques panoramas sur la Vallée de la Bertrande et de la Jordanne. Après une bonne douche pour récupérer des efforts, les enfants ont retrouvé leurs parents et repris la direction de Reilhac.

De très bons souvenirs mais un seul regret : le dahut n'a pas daigné se montrer !

Merci à l'encadrement bénévole :  
Melles SERONIE Marie-Hélène,  
CANORD Dominique, Mme WINIESCKI  
Isabelle et Monsieur FREYSSINIER Philippe.

*Daniel Delor*



*Devant le buron après avoir goûté le fromage "Cantal"*



*La restauration au Centre d'Hébergement du Col de Légal*

*Au fond, le centre d'hébergement*



## BIBLIOTHÈQUE



Dépositaire de la Médiathèque Départementale, la Bibliothèque dispose actuellement de 800 livres, 80 vidéos, 210 K7 et 96 CD. Le fonds propre se compose de 700 livres.

De nouveaux livres, disques compacts sur vidéo sont venus en 1996 enrichir la bibliothèque ce qui améliore les prestations offertes aux enfants et aux adultes de Reilhac.

Des efforts sont faits par le Conseil Municipal afin de maintenir des heures d'ouvertures correspondant principalement aux besoins des enfants. Deux pièces sont à leur disposition dans l'ancien local de la Mairie.

La bibliothèque Centrale de Prêt du Cantal, la médiathèque Centrale d'Aurillac contribuent pour une très grande part à son fonctionnement, qu'elles en soient remerciées, ainsi que les personnes qui par leur don de livres apportent leur soutien à la bibliothèque.

# ACTIVITES DE L'A.P.E.

## Association des Parents d'Elèves



Une fin d'année bien remplie



Le Père Noël en pleine activité...

Chers parents et amis de l'école de Reilhac,

En ce "début d'année", nous venons vous souhaiter nos meilleurs vœux et une réussite pour chacun de vos enfants.

Nous avons tenu notre assemblée générale en Novembre et élu notre nouveau Conseil d'Administration :

M. L. SCHUMUTZ	Président
M. B. LAVEISSIERE	Vice-Président
Mme Ch. SERONIE	Trésorière
Mme B. CHEYROUSE	Trésorière Adjointe
Mme C. DELON	Secrétaire
Mme H. BARRIONUEVO	Secrétaire Adjointe
Mme M. VERMENOUEZE	Assesseur
M. Ph. FREYSSINIER	Assesseur

Notre Quine a eu lieu le 23 Novembre et grâce à vos dons et votre présence, a été un succès.

Merci à tous.

Il faut savoir que l'argent rapporté par le quine (et toute autre activité organisée par l'A.P.E.) sert à financer les activités scolaires et extra-scolaires (musique, judo,



Un repas de Noël bien... "goûté", et une bonne préparation pour recevoir le Père Noël, qui a fait une halte appréciée à l'école de Reilhac

escrime, informatique, travail manuel, etc...). Le travail seul de l'A.P.E. n'est pas suffisant pour organiser toutes ces activités, aussi s'ajoute-t-il des subventions de la Direction de la Jeunesse et des Sports et une participation du Conseil Municipal. C'est donc grâce à ces trois sources de financement, que nos enfants peuvent bénéficier de nombreuses activités.

En Janvier 1997, une activité sport collectif sera mise en place le Vendredi après-midi, ainsi que de l'initiation musicale pour les tous petits (ceci en temps extra-scolaire).

Nous projetons aussi pour les CE1-CE2 une "classe de mer". Qui n'aimerait pas respirer l'air iodé et explorer les rivages océaniques... Si les conditions le permettent, nous aimerions vivre cette expérience dès cette année (fin d'année scolaire, avant les vacances d'été).

Avant de terminer cet article nous vous rappelons nos prochaines rencontres, à la salle polyvalente le **Samedi 15 Mars 1997**, pour une "soirée crêpes" puis le Samedi 3 Mai pour une autre soirée (thème à préciser) et enfin la fête de l'école avant les vacances d'été.

Avant de nous "quitter", nous tenons à remercier notre équipe d'enseignant, le personnel municipal, et tous ceux, qui bien sûr, participent au bon déroulement de toutes ces activités.

A bientôt,

*L'Amicale des parents et amis  
de l'école de Reilhac  
Le Président  
SCHMUTZ*

### PRESENTATION DU PROJET A.R.V.E.J.

*(Aménagement des Rythmes de Vie des Enfants et des Jeunes)*

ACTIVITES PROPOSEES :

#### TEMPS SCOLAIRE :

- Musique (primaire et maternelle)
- Poney (maternelle)
- Judo (primaire)
- Escrime (primaire)
- Bibliothèque
- Informatique

**TEMPS PERI-SCOLAIRE** (Temps sans école encadrant les heures d'école)

Le Vendredi

- de 15 h 45 à 17 h 30 : Travail manuel et informatique
- de 16 h à 17 h 30 : Activités sportives
- de 15 h 45 à 16 h 45 Musique
- Initiation Musique 3 à 5 ans
- Initiation Sportive 6 ans et plus, collège
- Travail Manuel 6 ans et plus, collège
- Informatique 6 ans et plus, collège

**TEMPS EXTRA SCOLAIRES** (Samedi Matin)

- Théâtre 9 ans et plus

**DEPARTS DES ACTIVITÉS LE VENDREDI 24 JANVIER 1997**

# CARNAVAL A REILHAC

Le 16 Mars 1996

Défilé inaccoutumé dans les rues de Reilhac...

C'était le Carnaval.

A l'initiative de l'Association des Parents d'Elèves, les enfants ont pris grand plaisir à se déguiser, et les adultes aussi...

Grand succès pour cette manifestation, couleurs, costumes, folklores étaient à l'ordre du jour... et de la soirée qui a suivi à la salle des fêtes.

L'animation était là aussi, musique et danses ont fait la transition, car l'"homme de paille" était au rendez-vous. Et il a brûlé... sous l'œil attentif de Jean-Pierre PICARD et de Jacques MARKARIAN conseiller général.

Merci aux organisateurs.

## Conclusion : A RENOUVELER.



Quand les adultes s'en mêlent...



Des élus... et un homme de paille qui résiste !



et prennent exemple sur les enfants !



Et la fête continue...

## GROUPE D'INITIATION AU THEATRE



Au cours de l'année scolaire 1995/96, les élèves CM1 et CM2, renforcés par l'expérience d'acteurs scolarisés en collège, ont préparé un spectacle théâtral les

- le voyage d'Anastase
- Violette et M. PORTE

Ce spectacle était complété par un final musical (flûtes + chants) ; résultat des cours de musique assurés par Patrice ROUX (intervenant).

Deux représentations ont concrétisé ce travail d'une année ; la première pour la fête de l'Ecole, la seconde devant leurs camarades des classes primaires de Jussac.

Daniel DELOR

samedis matins à la salle polyvalente dont la scène est fort bien conçue pour l'initiation à cet art.

Quelques courtes pièces ou adaptations ont été travaillées :

- au restaurant
- music-hall



Théâtre : plus que de l'initiation... du succès



# REILHAC D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

## • REILHAC EN FÊTE •



Un régal pour les yeux !



Une place bien fleurie et bien remplie  
C'est la fête !



Beaucoup de travail, mais quelle récompense  
pour les petits... et les parents !

Chaque année, le premier week-end du mois d'Août, c'est la "fête" à Reilhac.

Le coup d'envoi fut donné samedi après-midi avec un concours de pétanque, plus tard dans l'après-midi les plus jeunes ont pu participer à des jeux organisés spécialement pour eux.

Après une courte pause pour le dîner, la fête repartait avec une retraite aux flambeaux à travers le village et orchestrée par la batterie-fanfare de la Géraldienne et puis place fut faite aux jeunes avec le traditionnel bal du samedi soir.

La nuit fut courte, mais le comité des fêtes, debout dès l'aube, réveillait en fanfare le village.

Le soleil était au rendez-vous et la fête continuait avec divers stands (pêche à la truite, concours de quille...).

Après la messe solennelle de la Saint Laurent, ce fût l'heure des pâtisseries (club du 3ème âge) et de l'apéritif en musique...

L'après-midi, nous avons accueilli "La Miramontaise" puis place à nos chères têtes blondes et brunes au "guidon" de leurs vélos fleuris.

Juste avant de dîner, un petit tour de manège, une pesée du jambon, un essai à la roulette aux nougats...

A la fraîche, c'est le tour des majorettes d'Ytrac de faire le spectacle.

Et puis, ce fut le moment du feu d'artifice, tiré autour de la mairie, c'était éblouissant !

Allez encore quelques pas de danse avec Jean et Michel CALVET et puis dodo (bien mérité).

Le Comité des Fêtes

## Vœux Années 1996-1997 .....



En ce début d'année, Mr le Maire Jean-Pierre PICARD entouré de son Conseil municipal recevait l'ensemble du personnel communal ainsi que tous les responsables d'associations. Il les remerciait pour le travail accompli tout au long de l'année 1996 et leur souhaitait ses meilleurs vœux pour 1997.

Il formulait aussi le souhait que cette nouvelle année soit bénéfique pour Reilhac et ses habitants.

Avait répondu en plus à cette invitation, Mr Beaufort, percepteur, et Mr Fayon, responsable de la C.A.D.A.C., Mr le Curé Vermande, Sylvie Gamel et Catherine Tiravy, nouvellement installés dans la commune.



Meilleurs vœux !

# LA FETE DU PAIN



**Quelle récompense pour ces "artisans boulangers"**

Le pain cuit au four selon la vraie tradition, quel délice !

Les visiteurs attirés par l'odeur étaient nombreux.

Ce matin de fête à Reilhaguet ils ont admiré la mise au four de la "pâte à pain" et "pâtisseries" par les "spécialistes" pour qui la "chauffe" et le maniement de la "pelle à enfourner" n'ont plus de secrets. Il suffit de les voir à l'œuvre !



**Tant va la "pâte au four qu'elle finit par cuire..."**

Mais quel travail ! Ramassage des fagots, chauffage du four plusieurs jours à l'avance, préparer la pâte, attendre le "degré" idéal du four, réussir le temps de cuisson exigent beaucoup d'efforts et de dextérité.

C'est grâce au Comité des Fêtes et à l'association des chasseurs, ainsi que de nombreux bénévoles que cette sympathique manifestation a pu se réaliser.

Beaucoup d'amateurs ou de curieux de Reilhac et des communes voisines sont venus goûter, et mieux faire provision de pain. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut en manger du vrai, selon la tradition.



Le mauvais temps ayant été aussi à l'ordre du jour, mais non programmé, la fête s'est terminée à la salle des fêtes, tard, mais dans l'ambiance.

Le four est prêt pour la prochaine "fournée".



## A Reilhac, on s'installe ...



L'Épicerie "COCCINELLE" s'en va... "LE P'TIT MARKET" arrive. Changement de propriétaire, c'est Catherine TIRAVY qui prend le relai.

Maintenant, il ne reste plus qu'à lui rendre visite. Maintenir cette épicerie c'est maintenir un service de proximité dans la commune.



La C.A.D.A.C. : Coopérative Agricole d'amendements calcaires, sous la direction de M. FAYON a acheté le local anciennement SO.CO.BIS. Avec ses quinze salariés, ses activités, son dynamisme, elle apporte à la commune des perspectives de développement.

Madame ISOULET "Mado" pour tous, a fait valoir ses droits à la retraite. Bonne retraite "Mado" ! Son sourire, son accueil et sa bonne humeur seront pris en charge par sa fille Sylvie GAMEL qui lui succède dans ce Café Bar entièrement rénové.

**On vous y attend.**

# DISTRICT du Bassin d'Aurillac

## *L'information en direct !*



*de droite à gauche : Mr KLEIM Directeur, Mr FILIAL Maire d'Ytrac Conseiller Districat, Mr DESTANNES, Vice-Président Chargé des réseaux, Mr BEC Président, Mr PICARD Vice Président aux finances, Mr MARKARIAN Conseiller Général, Mr FAUGÈRE Conseiller Districat.*

Informers en direct les habitants du rôle, des compétences, des réalisations et des projets du District du Bassin d'Aurillac et répondre aux questions qu'ils se posent, tel était le but des réunions organisées dans les communes du District.

Le 13 Février, à 20 h 30, la Salle Polyvalente de Reilhac accueillait une soixantaine de personnes venues dialoguer avec Yvon BEC, Président du District, et plusieurs élus districaux.

Films et exposés servaient de base à un échange constructif, le débat portant notamment sur les questions de l'eau et de l'assainissement. Yvon BEC insistait sur l'importance de la structure intercommunale et appelait au développement de la "citoyenneté districale", état d'esprit qui permettra, pour le bien être des habitants des douze communes, de réaliser des projets importants, bénéfiques pour tous.

La mise en place, le 12 mai prochain, de la collecte sélective occupait la deuxième partie de la soirée. Présentée à l'aide d'une vidéo et commentée à la fin de la réunion, le tri sélectif a un triple but : protéger l'environnement, économiser les ressources naturelles et l'énergie.

A Reilhac, comme dans toutes les communes rurales du District, les habitants devront séparer les déchets recyclables (journaux, cartons, bouteilles plastiques, boîtes de conserve) et les apporter à un "Point Vert".

Trois "Points Verts" seront installés sur le territoire de Reilhac.

Chacun d'entre eux comprendra trois conteneurs spécifiques : un pour les journaux et revues, un pour les emballages recyclables (bouteilles et flacons en plastique, boîtes en carton, boîtes en métal) un pour le verre (bouteilles et bocaux, sans bouchon, capsule ni couvercle).

La réussite du tri sélectif et du recyclage des matériaux récupérés dépendra de chacun !

L'intégration de REILHAC dans le District du Bassin d'AURILLAC n'est plus à démontrer. La bonne participation des habitants à la réunion du 13 février 1997 à la salle polyvalente le prouve.

Merci au Président du District : Yvon Bec et aux responsables districaux pour leur visite d'information à Reilhac.



# LES ASSOCIATIONS

## CLUB DE L'UNION DES AINES DE NAUCELLES REILHAC



*Sous le soleil de Salou*

C'est toujours dans une bonne ambiance que le club poursuit son chemin.

Beaucoup d'activité, l'année a été bien remplie. C'est grâce à une bonne collaboration des membres du bureau, du Conseil d'Administration et d'un budget bien géré que le club des aînés de Naucelles-Reilhac est en progression.

Nous avons organisé :

- 4 goûters à Naucelles (avec animations, jeux de cartes et danse)
- 6 goûters à Reilhac
- 3 sorties d'une journée ont eu lieu, avec deux cars pour les déplacements
- Musique en février nous a permis d'organiser un Thé dansant à la salle polyvalente de Naucelles

- Ventes des pâtisseries (faites maison) lors des fêtes patronales de Naucelles et Reilhac
- Du 7 au 12 octobre, voyage à la découverte de la Costa Dorada à Salou
- Une journée (portes ouvertes) s'est déroulée à la salle polyvalente de Naucelles, très bonne ambiance
- 5 décembre : repas de fin d'année au Teulet où nous fêtons les noces d'or de trois couples
- le 19 décembre a eu lieu l'assemblée générale clôturée par le goûter traditionnel.

Tous les adhérents du club remercient Monsieur le Maire et la municipalité de Reilhac de leur gentillesse de nous avoir fait un meuble de rangement et avoir accepté une participation d'achat de vaisselle.

Croyez-moi, c'est toujours avec un grand plaisir que nous accueillerons les nouveaux retraités au sein de notre club.

*La Présidente,  
A.M. STAVEL*

# LES ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET PRISONNIERS DE GUERRE NAUCELLES ET REILHAC



Depuis de nombreuses années, les municipalités qui se sont succédées ont toujours témoigné attachement et reconnaissance à l'Association des Anciens Combattants.

Les activités de l'Association se résument à deux manifestations annuelles bien connues de la population : les 8 mai et le 11 Novembre.

La cérémonie du souvenir du 8 mai 1945 a été

célébrée cette année le 12 mai 1996, Office religieux en l'Eglise de Reilhac. Après les cérémonies, les Anciens Combattants, les Veuves, les Maires de Naucelles et Reilhac se sont réunis pour un vin d'honneur et un repas fraternel au restaurant "Le Prado" à Jussac.

Par suite de décès, l'Assemblée Générale du 29 octobre a élu le nouveau bureau qui a la composition suivante :

Président d'honneur :	Louis GUIBERT
Président Actif :	Géraud GERVAUX
Vice-Président :	Marius RIGAL
	René TEULIERE
	Louis PEYRAT
Trésorier-secrétaire :	Robert POUNHET
Trésorier-secrétaire adjoint :	Noël BRUEL
Membres :	Mmes BLANC - CAPREDON

*Le Président,  
G. GERVAUX*

## ANCIENS D'A.F.N.



L'assemblée générale des Anciens Combattants d'A.F.N. de la Vallée de l'Authre s'est tenue à Reilhac.

Bilan et remise de croix des Combattants étaient à l'ordre du jour.

Après quelques mots de bienvenue prononcés par le Président Roger PEYRAT, André JULHE présentait le rapport d'activités et Pierre BELAUBRE le compte-rendu financier.

La trésorerie est saine grâce aux subventions communales et à la manifestation organisée en Septembre.

Christian BOILEAU qui représentait le Comité Départemental devait faire le point sur les activités de la FNACA, et en même temps apportait divers renseignements, sur la retraite mutualiste du Combattant, du GAJE, de la GFO, des centres de vacances familiaux, du Service Social et des revendications en cours : reconnaissance du 19 mars 1962 fin de la guerre d'Algérie comme Journée de Souvenir, retraite à 55 ans pour demandeurs d'emploi en fin de droit.

La réunion se terminait par la remise de la croix du Combattant à Jean VERNET d'Aurillac et Paul MARTY de Jussac par Messieurs GERVAUX et RIGAL.

Un excellent repas était servi à la salle des fêtes.

*Le Président  
Roger Peyrat*



# LES ASSOCIATIONS

## SYNDICAT TOURISTIQUE DU COL DE LEGAL



Nous tenons aussi à remercier l'aubergiste qui nous a offert cette année 20 lits.

Vous voulez passer un week-end "cool" au milieu de Massif Cantalien, l'accueil est assuré : tél. Foyer : 04 71 67 30 66 ; Mairie : 04 71 47 60 09 (Brigitte Fabre).

De plus, cette année les Ecoles adhérentes du Syndicat bénéficieront d'une sortie gratuite la semaine du 18 au 22 mars...

Nous pensons que l'avenir du développement local de notre région passera aussi par le Col de Légal. L'accueil de groupes est un des éléments de l'Economie Rurale.

Bonne Glisse !

Bernard LAVEISSIERE

**A**près quelques années difficiles, nous pouvons présenter aujourd'hui un bilan positif.

Ces dernières années, des travaux ont été effectués, réfection de la toiture, mais aussi mise en place du matériel nécessaire à l'accueil, ce qui a permis de faire inscrire le Centre comme Gîte d'étape par la Fédération Française et randonnées pédestres, grâce à notre action auprès de la Fédération qui a visité le Centre pour l'agréer.

Ainsi, l'Ecole de Reilhac a inauguré le Centre du Col de Légal avec la classe de Daniel DELOR.

## TARIFS 1996 - 1997

Redevance - accès aux pistes	1 J	2 J	3 J	7 J	Annuelle
- 6 ans	Gratuit				
6 - 12 ans	10 F	19 F	28 F	55 F	100 F
+ 12 ans	27 F	50 F	69 F	145 F	200 F

MATERIEL	1 J	2 J	3 J	7 J
Ski Enfant	30 F	53 F	77 F	160 F
Ski Adulte	40 F	71 F	103 F	210 F
Raquette Enfant	30 F	53 F	77 F	160 F
Raquette Adulte	40 F	71 F	103 F	210 F
Luges	15 F	25 F	30 F	60 F

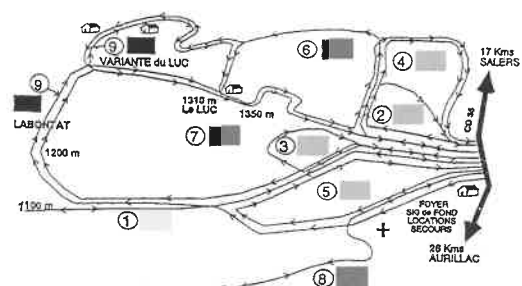
FOYER	Individuel	Groupe + 10	Chauffage
Nuités	45 F / J	35 F / J	10 F / J

### 9 pistes tous niveaux

1 verte, 4 bleues, 3 rouges, 1 noire

- Noire : plus difficile
- Rouge : difficile
- Bleu : moyenne
- Vert : facile

- 1 - VERTE Piste des SAPINS A et R 6 kms
- 2 - BLEU Piste du MARQUIS 1,5 kms
- 3 - BLEU Piste du CAYREL 2 kms
- 4 - BLEU Piste du BOIS 3 kms
- 5 - BLEU Piste de RANGOUE 6 kms
- 6 - ROUGE Piste du Luc 4,5 kms
- 7 - ROUGE Piste de la BONTA 6,5 kms
- 8 - ROUGE Piste de la DOIRE A et R 5 kms
- 9 - NOIRE Piste des DEUX VALLEES 9,8 kms



# LES ASSOCIATIONS

## CLUB CANIN CANTALIEN



**A**vec plus de 40 adhérents fin 1996, sixième anniversaire de l'Association, notre club connaît une nette progression au fil des ans. Ceci nous prouve que nos compétences et nos méthodes en matière d'éducation canine sont reconnues et appréciées ; car il ne faut pas confondre éducation canine et le "dressage imbécile" de quelques fanatiques et nostalgiques de chiens de "combats".

Pour revenir sur la saison 1996, le club a été repré-

senté au concours canin RING et CAMPAGNE sur presque tout l'hexagone. De plus, Diégo dit Djin du Chemin de Gazelle (Berger Belge malinois) nous a honoré par sa première participation aux trois sélectifs visant la qualification pour le Championnat de France auquel ne participent que 28 chiens sur 200 présents aux sélections.

De manière plus générale, le Club Canin Cantalien a été invité à se produire en démonstrations dans les fêtes du département et hors département : toujours un franc succès car cela nous permet de faire découvrir et apprécier le sport canin.

En ce qui concerne cette nouvelle saison, déjà une affluence de nouveaux adhérents dès janvier et deux concours organisés sur notre terrain : Agility, le 29 juin et Ring les 20 et 21 septembre.

Et puis Djin nous a confié qu'il se préparait pour une nouvelle tournée de sélectifs ; alors au travail !

Nous rappelons que toutes les personnes, désireuses de voir évoluer nos compagnons à quatre pattes, sont invitées à passer au club le samedi après-midi ou le dimanche matin.

Bienvenue à Tous !

*Le Président*

## LE TILLEUL REILHACOIS SOCIETE DE PETANQUE



Membres du bureau : Tous les licenciés seniors

A signaler que les licenciés 1997 pourront participer aux deux concours inscrits au calendrier officiel au Boulodrome de Tronquières en Février et décembre 1997.

**E**n 1996, la société de pétanque comptait 34 licenciés. Equilibre parfait entre la génération des seniors et la génération jeunes (17 seniors - 17 cadets ou minimes). Des concours internes ont été organisés pour les jeunes tandis que les seniors pouvaient participer aux différents championnats départementaux et aux challenges de l'Amitié.

Les sociétaires étaient convoqués, en assemblée générale, pour préparer la saison 1997.

Le bureau du Tilleul Reilhacois est formé de la façon suivante :

Présidents d'honneur :	PICARD Jean-Pierre, Maire LABERTRANDIE Maurice
Président Actif :	LARION Jean-Michel
Président Délégué :	FAUGERE Louis
Vice-Président :	DELON Alain
Secrétaire :	DELOR Daniel
Secrétaire-Adjoint :	VIGNERON Bernard

*Bonne Année à Tous  
Le Bureau*

# LES ASSOCIATIONS

## Football Club Reilhacois



**A**près avoir atteint l'objectif qu'il s'était fixé la saison dernière, à savoir le maintien de ses 2 équipes au sein de leur championnat respectif, en 1ère Division pour la formation fanion et en 3ème Division pour son équipe réserve, le F.C.R. s'est à nouveau lancé dans la compétition en septembre dernier.

Pour cette saison 96/97, l'équipe fanion évolue dans la poule B de 1ère Division, plus orientée vers le sud du département ce qui permet des déplacements bien plus courts. La formation réserve toujours en poule C de 3ème Division demeure dans le même secteur géographique que la saison passée. Après une fin de saison dernière accomplie en demi-teinte, sous des aspects bien divers, arrêts ou mutations de certains joueurs ou dirigeants, départs de joueurs pour raisons professionnelles, l'objectif majeur avoué à présent par le président du Club, Serge LEYBROS, est de permettre au Club de retrouver une certaine sérénité. Prendre du plaisir à se retrouver et jouer au sein d'une association enthousiaste et empreinte d'un certain esprit de camaraderie. Au niveau de l'effectif, revu légèrement à la baisse, le Club est composé de 32 joueurs et 12 dirigeants, ce qui quantitativement semble suffisant pour peu que chacun respecte ses engagements. Cependant il est intéressant de noter la jeunesse de l'effectif au sein duquel on peut compter 13 joueurs de moins de 20 ans parmi lesquels figurent les premiers jeunes qui ont composé la 1ère équipe de l'Ecole de foot il y a déjà... 7 ans.

Côté entraîneur, comme prévu en début de saison dernière, Jean-Louis LAVIGNE a passé la main après

5 saisons de très bon et loyaux services rendus au Club. Il demeure cependant toujours très attaché au Club, étant l'un des membres de l'équipe dirigeante. Pour lui succéder, une solution interne au Club a été trouvée. Le bureau a apprécié et accepté la proposition d'un joueur, Jean Philippe MONCANIS, de s'investir dans ce rôle délicat d'entraîneur. Il sera aidé pour cela par Jacques ISOULET, nul doute qu'avec l'appui de tous, cette transition devrait bien se dérouler.

Le bureau déplorant le manque d'arbitre officiel au sein du club, ce qui le pénalise lourdement, (amende financière et sportive de la part du District), lance un appel à toute personne intéressée par cette fonction de prendre contact avec le président du Club.

Pour en terminer avec les structures du Club, il est toujours agréable de signaler que les finances sont des plus saines. Pascal GAMEL, le trésorier, s'attachant avec succès jusqu'à présent, à ce que le budget de la saison, avoisinant les 100 000 F., soit autofinancé sur l'exercice.

Clin d'œil est lancé par les joueurs et dirigeants auprès de la population reilhacoise nouvellement installée afin de venir les encourager le dimanche après-midi (les supporters et.. supportrices seront toujours les bienvenus !)

Les dernières lignes seront adressées traditionnellement aux artisans et commerçants reilhacois pour le soutien qu'ils manifestent au Club tout au long de la saison.

L'ensemble du Club se plaît à souligner les excellentes relations qui existent avec la municipalité et le soutien important que les élus témoignent auprès du Football Club Reilhacois.

### **COMPOSITION DU BUREAU :**

Présidents d'honneur :	M. le Maire J.P. PICARD et M. L. FAUGERE
Président actif :	S. LEYBROS
Vice-Présidents :	M. BONAFE - J.M. LARION C. ROLLAND
Secrétaire :	G. VERGNE
Secrétaire-adjoint :	L. BEGUET
Trésorier :	P. GAMEL
Trésorier-adjoint :	J. ISOULET
Dirigeants :	R. BEGUET - D. DEGOUL - S. FOUR CH. LAFARGE - J.L. LAVIGNE CH. MARCHE F. POLONAI - G. VIGNERON L. YVES et Melle YVES J.PH. MONCANIS
Entraîneur :	

*Le Président, Serge LEYBROS*

# LES ASSOCIATIONS

## ECOLE DE FOOT



*Ecole de Foot - Joueurs seuls*

**P**ointe d'amertume chez les responsables de jeunes qui, à l'orée de cette présente saison, ont vu une petite poignée de joueurs pupilles s'échapper vers des clubs au standing reconnu... privant leurs petits camarades, par manque d'effectif, des joies sportives du samedi après-midi entre copains du village.

Qu'à cela ne tienne, les 27 petits gars qui composent l'Ecole de foot cette saison n'en finissent pas de surprendre leurs responsables par leur enthousiasme et leur assiduité sans faille. Ce sont 15 débutants âgés de 6 et 7 ans, et 12 poussins de 8 et 9 ans qui suivent les conseils avisés de leurs entraîneurs respectifs. Les premiers jouent par équipe de 5, leurs aînés évoluant avec 7 éléments. Le rapprochement amorcé l'an passé avec les enfants de NAUCELLES s'est poursuivi cette saison à la grande joie des garçons et filles formant à présent l'ensemble du groupe. Nul doute qu'en s'intensifiant ce regroupement ne peut être que bénéfique pour l'avenir de l'Ecole de foot.

Le bon comportement de cette Ecole de foot s'est vu récompensé en octobre dernier par un jeu de superbes maillots offerts par le groupe L'EPARGNE DE FRANCE, groupe commercial d'épargne et de placement, récemment installé à AURILLAC et représenté par M. DUFFEZ responsable sur le département. Les dirigeants reilhacois remercient Christophe BONNET, joueur du club et conseiller clientèle dans cette société qui a permis cette distinction.

### Encadrement de l'Ecole de foot :

Responsable :

S. LEYBROS

Responsable débutants :

R. BEGUET - G. VERGNE

G. VIGNERON

Responsables poussins :

D. DEGOUL - CH. MARCHE

F. POLONAI



*Samedi 19 octobre 1996  
Remise de maillots offerts par l'EPARGNE DE FRANCE autour d'un pot de l'amitié en présence des jeunes footballeurs, leurs parents et des divers responsables*

**Serge LEYBROS**

# LES ASSOCIATIONS

## LA CHASSE

*A plus de 30 000 F. consacrés aux lâchers de gibiers, lièvres, lapins, faisans, perdreaux, la Société de Chasse de REILHAC fait un gros effort de repeuplement.*

*D'importants travaux de réfection de caisses à lièvres au niveau de l'élevage de lièvres et la nouvelle législation concernant les élevages de gibier (certificat de capacité pour l'éleveur), nous ont conduit à cesser cette activité, d'autant plus que les résultats enregistrés sur le terrain étaient très aléatoires.*

*Le plan de chasse grand gibier était de 7 chevreuils pour 1996. Il a été réalisé sans difficulté. A noter que plus de 4000 bracelets sont attribués chaque année dans le département.*

*En 1996, l'association s'est investie pour la fête du pain à Reilhaguet en collaboration avec le Comité des Fêtes et malgré un temps exécrable, elle a connu un très vif succès dans une ambiance des plus agréables.*

*Comme tous les ans, le repas du chevreuil où sont invités les exploitants agricoles de REILHAC, s'est déroulé dans un climat très convivial qui témoigne de la bonne entente entre agriculteurs et chasseurs.*

*Merci à tous les bénévoles qui se dépensent sans compter pour la bonne marche de notre société.*

**Le bureau**



### STATUE REPRESENTANT LA VIERGE A L'ENFANT DE L'EGLISE DE REILHAC

Cette œuvre d'art du 18ème siècle a attiré l'attention de Madame MEZARD, Conservateur des antiquités et objets d'art du Cantal.

Une restauration s'avère indispensable pour conserver cette œuvre.

C'est dans cet objectif qu'une demande de participation est lancée aux personnes de la commune qui s'intéressent à l'art.

S'adresser à Mme WISNIEWSKI à Reilhac.

  
**Florinard**  
*Le Jardin Passion!*

Avenue Georges-Pompidou  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 64 05 20  
Fax : 04 71 64 54 61

quincaillerie  
**GERVAIS**



**BATIMENT - INDUSTRIE**  
**DÉCORATION**  
**OUTILLAGE**  
**JARDINERIE**

Boulevard du Vialenc  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04.71.48.06.45



**EDF GDF SERVICES**  
**CORREZE CANTAL**



**Agence du Cantal**  
1, Cours d'Angoulême - 15005 AURILLAC

**UNE ENTREPRISE QUI SE VEUT A VOTRE SERVICE  
DANS LES DOMAINES SUIVANTS :**

Raccordement Electricité ou Gaz de vos installations, Relève, facturation,  
Mise en ou hors service de vos installations, modifications de vos contrats,  
Dépannage, Branchements de chantier, protection pour travaux à proximité des réseaux

**UN BOUQUET DE SERVICES A VOUS OFFRIR**

LE CONSEIL JUSTE PRIX  
LE CONSEIL CONFORT ELECTRIQUE  
LE CONSEIL SUR NOS ENERGIES  
UNE GAMME DE MOYENS DE PAIEMENT...

**TELEPHONEZ A VOTRE AGENCE EDF GDF SERVICES**  
**04 71 46 84 00**

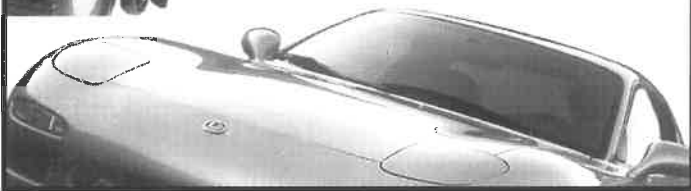


# Flauraud

**Distributeur de marques leaders !**



62, avenue de Conthe  
15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 64 02 02



En choisissant Groupama  
on fait bien plus que s'assurer



## GROUPAMA

1ère **MUTUELLE D'ASSURANCE**

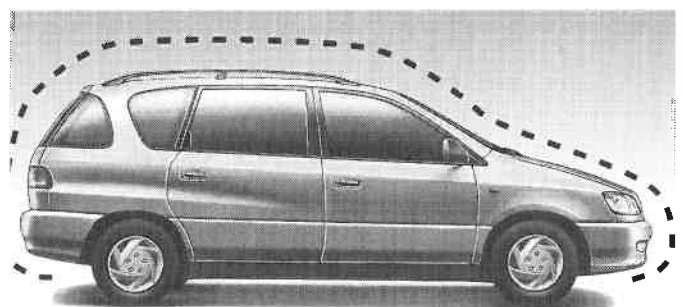
à AURILLAC : Rue du Coq Vert 04 71 45 50 50  
Avenue Gambetta 04 71 45 50 60



## CAISSE D'ÉPARGNE

**D'Auvergne**

*avec passion pour sa région*



**GARAGE ARNAUD**  
Av. Georges Pompidou  
AURILLAC  
☎ 04.71.48.12.31

MON CONCESSIONNAIRE EST  
FANTASTIQUE

**6 vraies places.**

Motorisation 2 l. 16 soupapes

Vitres électriques

Direction assistée.

Freinage ABS (Version GL).

Renforts latéraux  
dans les portières.

17 combinaisons de sièges

Coussins de sécurité gonflables  
conducteur et passager.

GARANTIE  
TOYOTA  
**3**  
ANS  
OU 100000 KM

La voiture des femmes  
qui ont des enfants.



TOYOTA recommande Castrol



**INTERMARCHÉ**

Les Mousquetaires

**PARKING  
COUVERT**

Rue de Firminy  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 64 19 77

**FUEL - CHARBON**

S.A.R.L.

**Ets GIBERT**

ALIMENTATION DU BÉTAIL  
VOLAILLES, CHIENS, CHATS  
ENGRAIS - POMMES DE  
TERRE

Aliment DUMAS

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14



**COOPÉRATIVE AGRICOLE DÉPARTEMENTALE  
D'AMENDEMENTS CALCAIRES**

*Amendements Calcaires  
Travaux d'Aménagements Fonciers*

"LAS PLAGNES" - 15250 REILHAC  
Tél. : 04.71.47.35.25 - Fax : 04.71.47.287.12





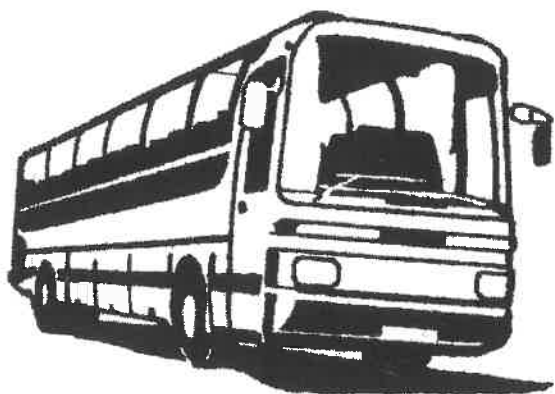
Agence d'Aurillac

4, Rue de Boudieu - 15000 AURILLAC

 **04.71.64.58.56**

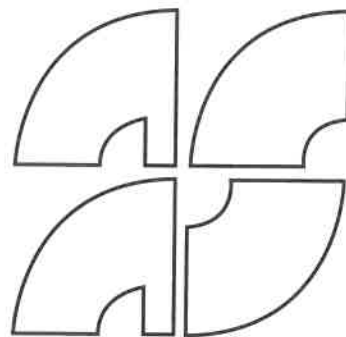
***NOS ÉQUIPES  
VOUS ÉQUIPENT***

# Cantal Tour



## Voyages et transports

17, avenue Georges-Pompidou  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04.71.64.16.65



atelier site  
et architecture

## DANIEL MAROT

S.A.R.L.

6, avenue Milhaud - 15000 Aurillac

Tél. : 04.71.48.78.20

Fax : 04.71.48.41.48

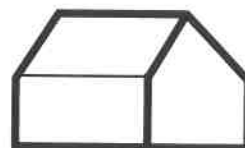
URBANISME - ARCHITECTE  
DÉCORATION INTÉRIEURE  
ETUDES PAYSAGERES



## Location Matériel BTP Transports

2, Rue Carnot  
15000 AURILLAC  
Tél. : 04.71.64.64.07  
Télécopie : 04.71.48.56.09

## COUVERTURE ZINGUERIE ÉTANCHÉITÉ



# AURITOIT

QUALIFICATION 311 et 3351\*\*\*

25, Place du Square  
B.P. 334  
15003 AURILLAC CEDEX  
Téléphone : 04.71.48.62.40  
Télécopie : 04.71.64.85.13



**sem-angles**  
Votre partenaire

*Le Spécialiste du Bâtiment*

**AURILLAC**

1, rue du Garric - 15000 AURILLAC  
Tél. : 04 71 63 41 14 - Fax : 04 71 64 90 15

Salle Exposition

◆  
Cabine d'Essayage

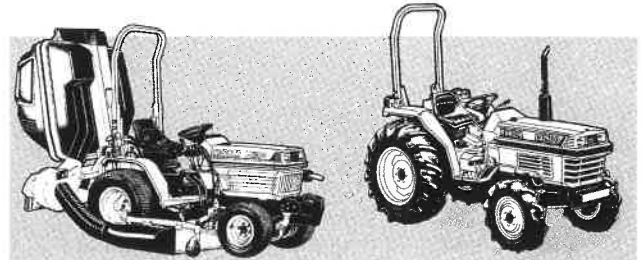
CARRELAGE / SALLE DE BAINS  
CHAUFFAGE / CLIMATISATION  
PISCINE / COUVERTURE  
TRAVAUX PUBLICS

BALNEO  
HAMAM  
HYDROTHERAPIE

# KUBOTA

## INVESTISSEZ DANS LA SATISFACTION

**T**ravailler avec un matériel à la pointe de la technologie ; être conseillé par un réseau de concessionnaires compétents ; s'appuyer sur un service après-vente performant : en choisissant un Kubota, vous garantissez l'essentiel : votre satisfaction.



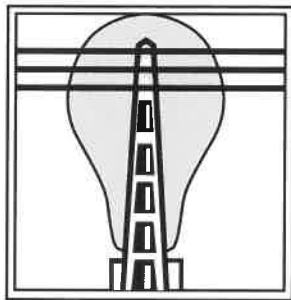
**Kubota**

**PLEIN AIR JARDIN**

**36 15  
KUBOTA**

**L'Équipement Agricole Cantalien  
C<sup>re</sup> KUBOTA**

Les Quatre Chemins - BP 701 - 15007 AURILLAC  
Tél. : 04.71.48.85.85



S.A. ENTREPRISE

# LAVIGNE

Z.A. Lավialle - LE VIGÉAN  
15200 MAURIAC

Téléphone : 04.71.68.04.11

Télécopie : 04.71.67.37.81

# Michel BRUEL

*Produits de qualité*

A votre service  
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie  
Charcuterie  
Volailles**

Ouvert \_\_\_\_\_  
le dimanche \_\_\_\_\_  
matin \_\_\_\_\_

**Tél. : 04.71.47.25.60**

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune  
vous offrent leur service...*

<p align="center"><b>MALBOS John</b></p> <p align="center"><i>Plombier - Incombes - Entretien piscine</i></p> <p align="center">Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p align="center"><b>MAUBERGER Daniel</b></p> <p align="center"><i>Transports Médicaments</i></p> <p align="center">LASPLAGNES</p>	<p align="center"><b>GEORGES Thierry</b></p> <p align="center"><i>Nettoyage Locaux</i></p> <p align="center">REILHAGUET</p>	
<p align="center"><b>BARRÈS Robert</b></p> <p align="center"><i>Marchand de Fromages</i></p> <p align="center">LASPLAGNES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.22.38</p>	<p align="center"><b>COUDERC Pierre</b></p> <p align="center"><i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i></p> <p align="center">CAP-DEL-COUDERC</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.21.44</p>	<p align="center"><b>LAFARGE Christian</b></p> <p align="center"><i>Entreprise de Carrelages</i></p> <p align="center">LES LANDES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p align="center"><b>BRUEL Serge</b></p> <p align="center"><i>Chauffage Sanitaire</i></p> <p align="center">LESTOUBEYRE</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.24.74</p>
<p align="center"><b>DEFILQUIER-CIVEL</b></p> <p align="center"><i>Peinture</i></p> <p align="center">LES LANDES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.23.50</p>	<p align="center"><b>LAMOUREUX Pierre</b></p> <p align="center"><i>Plâtrier</i></p> <p align="center">CAP-DEL-COUDERC</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.22.15</p>	<p align="center"><b>LAINSCAK Michel</b></p> <p align="center"><i>Chauffage - Sanitaire</i></p> <p align="center">LE BOURG</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p align="center"><b>ESCALIER Marcel</b></p> <p align="center"><i>Maçonnerie</i></p> <p align="center">LES LANDES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.22.01</p>
<p align="center"><b>MALBOS Daniel</b></p> <p align="center"><i>Plâtrerie - Peinture</i></p> <p align="center">LASPLAGNES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p align="center"><b>CARCY Gabriel</b></p> <p align="center"><i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i></p> <p align="center">LESTOUBEYRE</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p align="center"><b>RIBEYRON Michel</b></p> <p align="center"><i>Plâtrerie - Peinture</i></p> <p align="center">LES LANDES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.26.16</p>	<p align="center"><b>FONTANILLE Marcel</b></p> <p align="center"><i>Marchand de Vins</i></p> <p align="center">BROUSSE</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.21.27</p>
<p align="center"><b>COSTES Pierre</b></p> <p align="center"><i>Serrurerie</i></p> <p align="center">LASPLAGNES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p align="center"><b>GAMEL Sylvie</b></p> <p align="center"><i>Bar - Tabac - Restaurant</i></p> <p align="center">LE BOURG</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p align="center"><b>THOMAS Annick</b></p> <p align="center"><i>Atelier de Coiffure</i></p> <p align="center">LE BOURG</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.29.07</p>	<p align="center"><b>CONRIÉ Daniel</b></p> <p align="center"><i>Électricité Générale</i></p> <p align="center">LE BOURG</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.25.30</p>
<p align="center"><b>LABERTRANDIE Frères</b></p> <p align="center"><i>Menuiserie - Charpente</i></p> <p align="center">LAGARDE</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.21.41</p>	<p align="center"><b>Epicerie</b></p> <p align="center"><b>TIRAVY Catherine</b></p> <p align="center"><i>"Le Petit Market"</i></p> <p align="center">LOTISSEMENT DES VIOLETTES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.26.94</p>	<p align="center"><b>CADAC</b></p> <p align="center"><i>Coopérative Agricole</i></p> <p align="center"><i>d'Amendements Calcaires</i></p> <p align="center">LASPLAGNES</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.28.12</p>	<p align="center"><b>TISSANDIER Christine</b></p> <p align="center"><i>Infirmière</i></p> <p align="center"><i>Cabinet - Soins à domicile</i></p> <p align="center">15250 REILHAC</p> <p align="center">Téléphone : 04.71.47.29.32</p>

*L'objectif de ce bulletin est de retracer les faits marquants de l'année 1996, concernant la vie de notre commune, fonctionnement administratif, travaux, activités scolaires et associatives. Je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé à la rédaction de ce bulletin, mais aussi tous les annonceurs qui par la publicité, nous permettent financièrement d'améliorer la présentation de cette brochure.*

*Ils vous réservent le meilleur accueil.*

*Je souhaite que ces informations aient en grande partie pu satisfaire votre attente.*

*André FREYSSINIER*